

SAINT-VICTOR-DE-CESSIEU**Les commissions communales en ordre de marche**

Les membres de la commission Finances présidée par le maire, Jean-Charles Gallet.

Un public de nouveau très nombreux et attentif assistait au conseil municipal du 9 avril. A l'ordre du jour, figurait la constitution des différentes commissions communales et la désignation des élus qui représenteront Saint-Victor-de-Cessieu dans les divers organismes intercommunaux. Pour cette nouvelle mandature, il y aura dix commissions communales. Martine Gauthier a été désignée vice-présidente du CCAS, où siègeront cinq "membres extérieurs" aux côtés de cinq élus (Odile Rabatel, Jean-Pierre Laroche, Cécile Vantrepol, Maxime Durand et Joëlle Borot).

Martine Gauthier animera également la commission "Action sociale, solidarité et

logement", Abdel Boukacem aura en charge la commission "Communication et information", tandis que Cécile Vincent présidera la commission "Affaires scolaires". Patrick Benoiton animera pour sa part la commission "Vie associative et culturelle", Jean-Pierre Lovet la commission "Environnement, voirie et cadre de vie" et Serge Blessey présidera la commission "Travaux et sécurité". Trois autres commissions (Finances, Urbanisme et Appels d'offres) sont directement présidées par le maire, Jean-Charles Gallet. Saint-Victor-de-Cessieu sera par ailleurs représenté dans neuf organismes intercommunaux, Jean-Pierre Lovet, Cécile

Vincent, Patrick Benoiton et Evelyne Martinon siégeant à la Communauté de communes de la vallée de l'Hyon.

Puis, l'une des délibérations importantes à l'ordre du jour concernait les délégations du maire, prévues dans le code général des collectivités territoriales. Avec 19 voix pour, Jean-Charles Gallet recevait quitus de son conseil pour 20 attributions pour toute la durée du mandat. Autre point, le conseil municipal a approuvé les indemnités de fonction des élus, que le maire a expliqué et détaillé. Il précisait ainsi qu'elles ne dépassaient pas l'enveloppe budgétaire prévue.

Maison de santé pluridisciplinaire : les travaux sont lancés !

Les travaux de construction de la Maison de santé pluridisciplinaire qui doit voir le jour à Saint-Victor-de-Cessieu ont débuté le 15 avril. Le chantier durera 18 mois. Il s'inscrit dans le cadre du projet de revitalisation du centre-bourg. L'apport de ce nouveau service pour le bien être des habitants répond également à une logique de territoire. Des tracés ont été effectués, délimitant l'emprise sur le parking Cartallier.

Le rez-de-chaussée du futur bâtiment, très vaste, permettra l'installation de quatre médecins, de deux infirmiers, d'un kinésithérapeute, d'une orthophoniste, d'une psychologue et de deux dentistes. Ce projet a suscité de nombreuses demandes. En effet, une sage-femme, une diététicienne et un podologue aimeraient intégrer l'équipe. Au-dessus, la SEMCODA, partenaire de la construction, a prévu de créer 12 logements sur deux étages, vendus en accession sociale à la propriété. Voilà qui permettra aux jeunes comme aux anciens de rester vivre à Saint-Victor dans



Le chantier a démarré sur le parking Cartallier.

des logements adaptés, à proximité des services et des commerces du village.

Déjà, la municipalité a travaillé, en concertation avec les riverains, à la réorganisation des circulations autour de la future Maison de santé. Prenant en compte l'augmentation prévisible du flux de voitures, la circulation dans le chemin Cartallier se fait en sens unique (montant) à partir du Pas-sage des Papeteries. C'est plus sûr. L'usage est réservé aux riverains, le chemin étant coupé à la circulation au niveau du

carrefour avec le chemin des Papeteries. Une voie de contournement sera créée à la place, re-montant sur le terrain allant jusqu'au giratoire. Cette nouvelle voie débouchera en face de la montée du Fossard, le Conseil général ayant donné son accord. Cette configuration de voirie permettra de dégager une parcelle pour un autre projet immobilier, lié à la Maison de santé, sur l'espace supérieur du terrain. Ça bouge à Saint-Victor-de-Cessieu !

Communiqués

La **cérémonie** célébrant la fin de la 2^e guerre mondiale aura lieu jeudi 8 mai à 11h30 au monument aux morts.

La **foire traditionnelle** de Saint-Victor-de-Cessieu, organisée par la commission Animations et Manifestations, aura lieu jeudi 8 mai

dans le centre du village avec de nombreuses animations.

Le midi, repas "bouilli" de l'ACCA à la salle polyvalente.